

Prix jeunes chercheurs

جائزة الباحثين الشباب

CONGRES INTERNATIONAL
ARGANIER



المؤتمر الدولي
للأركان

APPEL A CANDIDATURES

Compétition scientifique

Dans le but de promouvoir et de développer une recherche d'excellence par les jeunes chercheurs, doctorants et mémorisants, le Congrès International de l'Arganier organise en marge de la 5^{ème} édition, une compétition scientifique pour décerner des prix aux meilleurs travaux de recherche sur l'arganier et l'arganeraie.

Deux catégories de travaux de recherche sont prévues dans cette compétition, ceux fait dans le cadre :

1. Master ou Mémoire d'ingénieur ;
2. Thèse de doctorat.

Plusieurs prix et distinctions seront décernés aux meilleurs travaux de recherche, toutes disciplines confondues, publiés dans les 2 catégories dans le cadre d'institutions d'enseignement nationales.

Critères d'éligibilité

Les critères d'éligibilité des travaux de recherche en compétition, sont les suivantes :

1. L'originalité ;
2. La qualité de traitement et de rédaction ;
3. Le travail doit être déjà soutenu devant un Jury entre Décembre 2015 et Juin 2019 ;
4. Traiter une thématique en relation avec l'arganier et/ou l'arganeraie ;
5. Présenter une innovation technique, scientifique, institutionnelle, organisationnelle... ;
6. Nombre de publication scientifique du travail dans des revues à comité de lecture ;

Si ces conditions sont remplies, un formulaire d'inscription est disponible sur le site web du congrès (www.congresarganier.ma).

Pour plus d'informations, veuillez contacter le secrétariat du Congrès sur l'adresse email suivante : congresarganier@gmail.com



5^{ème} édition du Congrès International de l'Arganier

Compétition scientifique



EDITION 2019



Formulaire de soumission

Type de soumission

Thèse Doctorat	
Master et Mémoire d'Ingénieur	

Postulant

Nom du demandeur :	
Âge du demandeur :	
Adresse :	
Téléphone :	Email :
Etablissement(s) de formation et de recherche :	
Nom de l'encadrant :	
Téléphone :	Email :
Etablissement de l'encadrant :	
Nom du(es) Co-encadrant(s) (s'il existe) :	
Téléphone :	Email :
Etablissement(s) du Co-encadrant :	

Soutenance

Date de soutenance:
Date début travaux de thèse :
Membres du jury de soutenance:
Note et/ou mention de la soutenance :

Projet

Titre du projet	
Résumé du projet (300-500 mots) :	

Mots clés	
Biographie du postulant (10 lignes)	

Publication (y compris le document de thèse ou de Master)

Publications	Nombre :
Références	
1.	
2.	
3.	
4.	

**Ajouter d'autres références si nécessaire*

Documents du projet à joindre

1. Une copie PDF du document du projet (thèse ou mémoire)
2. Une copie PDF de(s) publication(s)

Délais

Dimanche 15 Septembre 2019

Adresse

Prière d'envoyer le formulaire dument remplie et les copies PDF des documents demandés à l'adresse email du Congrès :

congresarganier@gmail.com

Pour plus d'informations, nous contacter ou consulter :

Tél : 0528210726

www.congresarganier.ma

Note de cadrage

Congrès International de l'Arganier 2019

La 5^{ème} édition du Congrès International de l'Arganier, organisée en parallèle avec le premier Salon international de l'arganier, sera l'édition pour capitaliser les acquis de la recherche scientifique sur l'arganeraie et l'arganier. Notamment, faire le point sur des initiatives et approches actuelles en matière d'évaluation et de valorisation du capital naturel de la RBA. Ce sera aussi une occasion pour apprécier la contribution de la communauté scientifique en matière d'orientation du développement de ce territoire et de la filière.

Les indicateurs traditionnels, fondés sur des mesures du revenu national tels que le PIB (produit intérieur brut), ne renseignent nullement sur la viabilité économique, sociale ou environnementale des modèles de croissance actuels. La prise en considération des actifs naturels dans la comptabilité nationale, comme moyen de préservation des ressources naturelles, prend de l'ampleur et occupe une place loin d'être négligeable devant la comptabilité financière. Nombreux gouvernements ont franchi ce pas en incluant les forêts, les ressources minières, les terres agricoles et les milieux humides dans les comptes économiques.

Lors de la célébration du quarantième anniversaire de la Journée de la Terre, le Maroc s'est engagé à mettre en place un système de comptes économiques et environnementaux intégrés permettant la formulation, le suivi et l'évaluation des politiques environnementales et économiques axées sur le développement durable et le bien-être humain. Aussi, Le plan Maroc Vert, locomotive du développement de l'agriculture du pays, prévoit à travers son sixième fondement d'appuyer des réformes liées à la protection du capital naturel et à l'introduction de pratiques durables dans la gestion des ressources.

La Réserve de Biosphère Arganier avec ses potentialités et ses filières a permis de créer de la valeur en exploitant les ressources au profit des populations. Mais ces résultats ne se sont pas concrétisés sans impacts sur l'état et la durabilité des ressources naturelles. Le capital naturel est une composante clé qui peut renseigner sur la valeur des ressources de la RBA. En effet, à la lumière des acquis de recherche et des avancées prometteuses sur la valorisation technique du capital naturel et des services écosystémiques la communauté scientifique et les gestionnaires sont interpellés pour présenter de nouvelles options pour une gestion durable de la RBA.

La 5^{ème} édition du **Congrès International de l'Arganier (CIA)** offre une occasion pour mettre en exergue les questions relatives au capital naturel en termes de valeur et de perspective de valorisation durable. Cette édition du congrès présente la particularité d'être

une édition de synthèse, de capitalisation des acquis et résultats de la recherche scientifique sur l'arganier et l'arganeraie. La 5^{ème} édition vient concrétiser le rôle joué par le CIA depuis l'organisation de sa première édition en 2011, notamment en étant une manifestation scientifique qui réunit toutes les parties prenantes concernées par la RBA : les chercheurs, les professionnels, les décideurs et les organisations et les communautés locales. Cette manifestation contribue à orienter la recherche scientifique sur la filière de l'arganier et la RBA vers des questions prioritaires et elle constitue une occasion pour apprécier l'avancement de la mise en œuvre du contrat-programme de la filière arganier et d'interagir avec la dynamique socio-économique et organisationnelle qui s'installe dans la zone telles que la reconnaissance de la FIFARGANE comme interprofession de la filière, la réhabilitation de 120 000 hectares de la forêt naturelle, la plantation de 2000 hectares d'arganiculture et des exportations d'huile d'argane qui frôlent les 1500 tonnes.

Organisé juste après la 2^{ème} évaluation décennale de la RBA, le congrès est amené à proposer de nouvelles orientations, notamment, en matière de valeur et valorisation du capital naturel de la RBA en mettant en lumière l'ensemble important de services que fournisse cet écosystème, notamment économiques. Ainsi, La valeur économique du capital naturel de la RBA peut être un outil de plaidoyer pour l'amélioration des conditions de vie de la population locale et la promotion du développement intégré de l'Arganeraie.

Cette édition veut examiner les rôles joués par les ressources de la RBA en particulier l'arganier dans le développement et la création de richesse. Investiguer et étudier de nouveaux modes de gestion en vue de mettre en place des approches de cogestion innovantes. Notamment par la mise en œuvre d'interventions portant sur le capital naturel et l'usage rationnel des ressources. Améliorer les informations disponibles sur le capital naturel en vue de documenter la contribution des ressources et des services écosystémiques de la RBA à l'économie, au bien être socio-culturel et à l'environnement en vue de les intégrer dans le plaidoyer par les professionnels et la planification territoriale.

Tous les acteurs économiques de la filière arganier sont concernés, du tout début de leur existence, par le simple fait de leur implantation dans cet écosystème, puis par leurs consommations d'énergies et ressources, leurs consommations de matières premières (Fruit d'argane) et par les risques qu'ils encourent (souvent liés à l'approvisionnement en matières premières et à la régulation naturelle). Tous les maillons de la filière et toutes les étapes de fonctionnement de leurs activités économiques, tirent un bénéfice de leur interaction avec le milieu naturel. Pour cela, ils ont besoin du bon fonctionnement de l'écosystème.

Les acteurs économiques de la filière arganier doivent intégrer dans leur gestion des risques et dans leurs stratégies cette vision qui met en exergue le manque à gagner qu'ils encourent si ces services rendus plus ou moins gratuitement par l'écosystème RBA venaient à disparaître. On parle de plus en plus souvent du problème de la dégradation de la forêt naturelle de l'arganier, de la baisse des taux de régénération naturelle, de la chute de la pollinisation naturelle, d'érosion des sols, de disparition de certaines espèces et de la difficulté de reproduction. Penser à maintenir les services écosystémiques et pérenniser une filière

d'approvisionnement contribue à améliorer la visibilité stratégique et la planification opérationnelle de la chaîne de valeur arganier.

Aujourd'hui, l'arganier se veut être une filière d'innovation, porteuse d'un potentiel d'investissement, créatrice d'emploi par excellence et accompagnatrice des jeunes chercheurs.

Cette note de cadrage, sans être exhaustive, constitue une base d'appel à contribution scientifique en vue de concourir à une meilleure connaissance de la valeur du capital naturel de la RBA et proposer les voies de sa valorisation.

Seront présents à ce congrès, les chercheurs nationaux et internationaux, les responsables gouvernementaux, les représentants des partenaires techniques et financiers, les leaders de la société civile, les professionnels ainsi que les représentants d'autres pays avec des expériences pertinentes.

Axes du Congrès :

1. Structure et fonctionnement de l'écosystème arganeraie ;

- L'Arganier et l'écosystème Arganeraie ;
- Structure et fonctionnement de l'écosystème ;
- Ecologie de l'écosystème Arganeraie ;
- Biodiversité et gestion des sols et eaux dans l'arganeraie ;
- Gestion de l'écosystème ;
- Sol, faune et flore de l'écosystème arganeraie ;
- Outils d'aide à la gestion de l'arganeraie: Observation de la dynamique de l'arganeraie, télédétection, SIG et cartographie, Géomatique et Environnement ;
- La science des données (Gestion et traitements des données sur l'écosystème arganeraie) ;
- Adaptation et résilience aux changements climatiques ;

2. Agroforesterie, arganiculture, biotechnologie et amélioration génétique ;

- Itinéraires techniques de l'arganier ;
- Génétique et amélioration génétique de l'arganier ;
- Structure et fonction des systèmes agroforestiers à base d'arganier, interactions arbres/cultures/élevages ;
- Arganiculture, physiologie de l'arganier ;
- Ecophysiologie et production de plants ;
- Stratégies et techniques de gestion traditionnelle des espaces « arganiers » et innovations technologiques, arganiculture paysanne ;
- Arganiculture et agronomie de l'arganier ;

3. *Valorisation, économie et commercialisation des produits de l'arganeraie ;*

- Capital naturel de la RBA rôle du concept RBA, dynamique des composantes de la RBA ;
- Economie des filières associées à l'arganeraie : huile argane, viande rouge, apiculture, Plantes aromatiques et médicinales;
- Valorisation de l'écosystème et produits de l'arganier- commercialisation des produits de l'arganier ;
- Evaluation des services écosystémiques de la RBA ;
- Mécanismes de paiement pour services écosystémiques ;
- Economie verte- génie des procédés ;
- Santé et huile d'argane ;
- Aspect culinaire de l'huile d'argane, et son importance en gastronomie ;
- Vertus thérapeutiques, cosmétiques et nutraceutiques de l'huile d'argane ;
- Innovations technologiques liées aux produits de l'arganier ;
- Organisation de la filière Argane ;
- Rôles des coopératives et des associations locales dans le développement de la filière « Argane » ;
- Economie sociale et solidaire.

4. **Changements sociaux, Patrimonialisation et aspects juridiques.**

- Patrimonialisation : Patrimoines, pratiques et coutumes ;
- Changements organisationnels, institutionnels, culturels et aspects juridiques.
- Dynamiques démographiques et écologiques dans l'arganeraie ;
- Gouvernance et développement territoriale ;
- Aspects juridiques des composantes de l'arganeraie : u foncier, peuplements, arbres, droit d'usages, etc. ;

Composantes du programme :

- Le programme du congrès est composé de :
- Conférences plénières :
- Conférences en sessions selon les axes du congrès ;
- Tables rondes ;
- Sessions posters ;
- Visites de terrain ;
- Event pour les Prix de jeunes chercheurs.

Date de l'organisation du congrès : 10- 11- 12 Décembre 2019 (Provisoire)

Lieu : Agadir - Maroc

Echéancier :

- Lancement de l'appel à communications : 15 Mai 2019
- Délai pour la réception des résumés : 21 Juin 2019 ;
- Décision du comité scientifique de validation des résumés : 19 Juillet 2019 ;
- Délai pour la réception des résumés étendus : 27 Septembre 2019 ;
- Réunion du comité scientifique : 12 Octobre 2019
- Décision du comité scientifique de validation des résumés étendus: 13 Oct 2019
- Réception des présentations orales sous formes de Powerpoint : 25 Novembre 2019.

N.B : les résumés de communications doivent être soumis via le site web du congrès ; www.congresarganier.ma

Contact du secrétariat du congrès :

E-mail : congresarganier@gmail.com